

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19- 068212

39542

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6983 Société : R.A.M. Retin'�

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAOUFI TAHAR

Date de naissance : 17.07.1957

Adresse : ARD.LAADASSI.EDRISSIA, Rue 6 juillet FG

Tél. : 06.15.23.64.86 Total des frais engagés : 1,495,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09.09.2020

Nom et prénom du malade : RAOUFI TAHAR Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : 7x086

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/09/2020			250 DHs	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE EL AABOUNI SETWA Laabouni Setwa Rue Al Bachir Laalaj Plateaux - Casablanca 17 Rue Al Bachir Laalaj Casablanca Tél: 052 0015133 Fax: 052 0015133	<u>09</u> <u>09</u> <u>20</u>	<u>1245,60</u>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

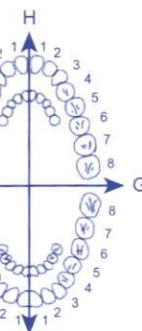
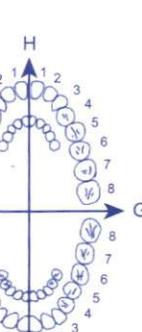
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Dr. Khalid TOUABI

CHIRURGIEN UROLOGUE

Maladie du Rein et de l'Appareil Urinaire

Maladie Sexuellement Transmissibles

Stérilité Masculine - Impuissance Sexuelle

Lithotriptie extra-corporelle

Membre de l'Association Française d'Urologie

Diplômé de l'université de Nice

Sophia-Antipolis (France)



الدكتور خالد توابي

اختصاصي في أمراض الكلى

والمسالك البولية - العقم الجنسي

الأمراض التناسلية - تفتيت الحصى

عضو الجمعية الفرنسية

لأمراض الكلى والمسالك البولية

(فرنسا)

خريج كلية الطب بنين (فرنسا)

Casablanca, le 09/9/20

RAOUI TAHAR

26700 X3

⊕ XATRAL 2



3ml

148,20 X3 1 g 1em

⊖ TENOREGATE SV 36te

1245,60

PHARMACIE EL HILAYA
LAABOUDI Selwa
77, Rue Altabtiff Laalaj
Cité Plateaux
Casablanca
Tél: 0522 263666 - ICE: 001513239

11/5

Khalid TOUABI
Dr. UROLOGUE
11 Rue Prince My Abdellah - Casablanca
Tél: 0522 27 22 41 / 0522 19 30

11، زنقة الأمير مولاي عبد الله (فوق إيف روشي) - الدار البيضاء

11, Rue Prince My Abdellah (au dessus de Yves Roche) - casablanca

Tél : 0522 27 22 41 / 0522 19 30 E-mail : urotk@yahoo.fr البريد الإلكتروني :

Tenordate®

ATENOLOL ET NIFEDIPINE



30

GELULES

Maphar
Km 10, Route Côte d'Azur 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca

Tenordate gelule b30 mv
P.P.V : 148,20 DH



6 118001 182343



AstraZeneca

Tenordate®

ATENOLOL ET NIFEDIPINE



30

GELULES

Maphar
Km 10, Route Côte d'Azur 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca

Tenordate gelule b30 mv
P.P.V : 148,20 DH



6 118001 182343



AstraZeneca

Tenordate®

ATENOLOL ET NIFEDIPINE

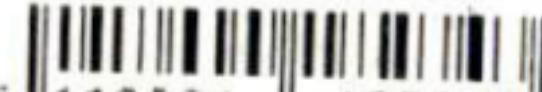


30

GELULES

Maphar
Km 10, Route Côte d'Azur 111,
QI Zenata Ain sebaa Casablanca

Tenordate gelule b30 mv
P.P.V : 148,20 DH



6 118001 182343



AstraZeneca

Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1,

Aïn sebaâ Casablanca

XATRAL LP 10MG CPR B30

PPV : 267,00 DH



SANOFI

Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

XATRAL LP 10MG CPR B30
PPV : 267,00 DH



SANOFI

Xatral® LP 10 mg

alfuzosine/alfuzosin

Voie orale/Oral use

30 comprimés à libération prolongée
30 prolonged release tablets

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1,

Aïn sebaâ Casablanca

XATRAL LP 10MG CPR B30

PPV : 267,00 DH



SANOFI